

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DES SERVICES AUX FAMILLES

PROJET SOCIAL ET EDUCATIF DE TERRITOIRE
2022-2026



Document de synthèse

Novembre 2021 (maj janv. 2022)



Rappel des objectifs de la démarche

Au travers de la réalisation de cette démarche, l'enjeu pour l'intercommunalité est de se positionner comme un acteur incontournable du développement social local, en impulsant une dynamique d'observation sociale intercommunale, s'appuyant sur une analyse partagée avec l'ensemble des partenaires, et régulière dans le temps, des problématiques et risques sociaux auxquels la population du Pays de L'Aigle est confrontée.

Outil d'aide à la décision politique, cette observation continue doit aider tous les acteurs à mettre en cohérence les politiques d'action sociale impulsées sur le territoire.

Le contexte

2021 est l'année d'évaluation du 1^{er} projet social et éducatif construit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale des Services aux Familles pour la période 2018-2021.

Les thématiques

Ce projet social s'adresse à tous les habitants et concerne :

- La petite enfance
- L'enfance
- La jeunesse
- La parentalité
- L'animation de la vie sociale
- le logement
- L'accompagnement social et l'accès aux droits

Les objectifs

L'évolution des modes de vie et des besoins de la population nécessite la remise à plat des services et des actions à mener. Les objectifs poursuivis sont d'**identifier les besoins, optimiser, développer et équilibrer l'offre au service de la population**, et confirmer les compétences des communes et de l'intercommunalité.

La méthode et le calendrier

Le projet comprend un diagnostic, réalisé au travers des veilles sociales assurées par les acteurs, des enjeux et un plan d'actions.

Son élaboration s'appuie sur :

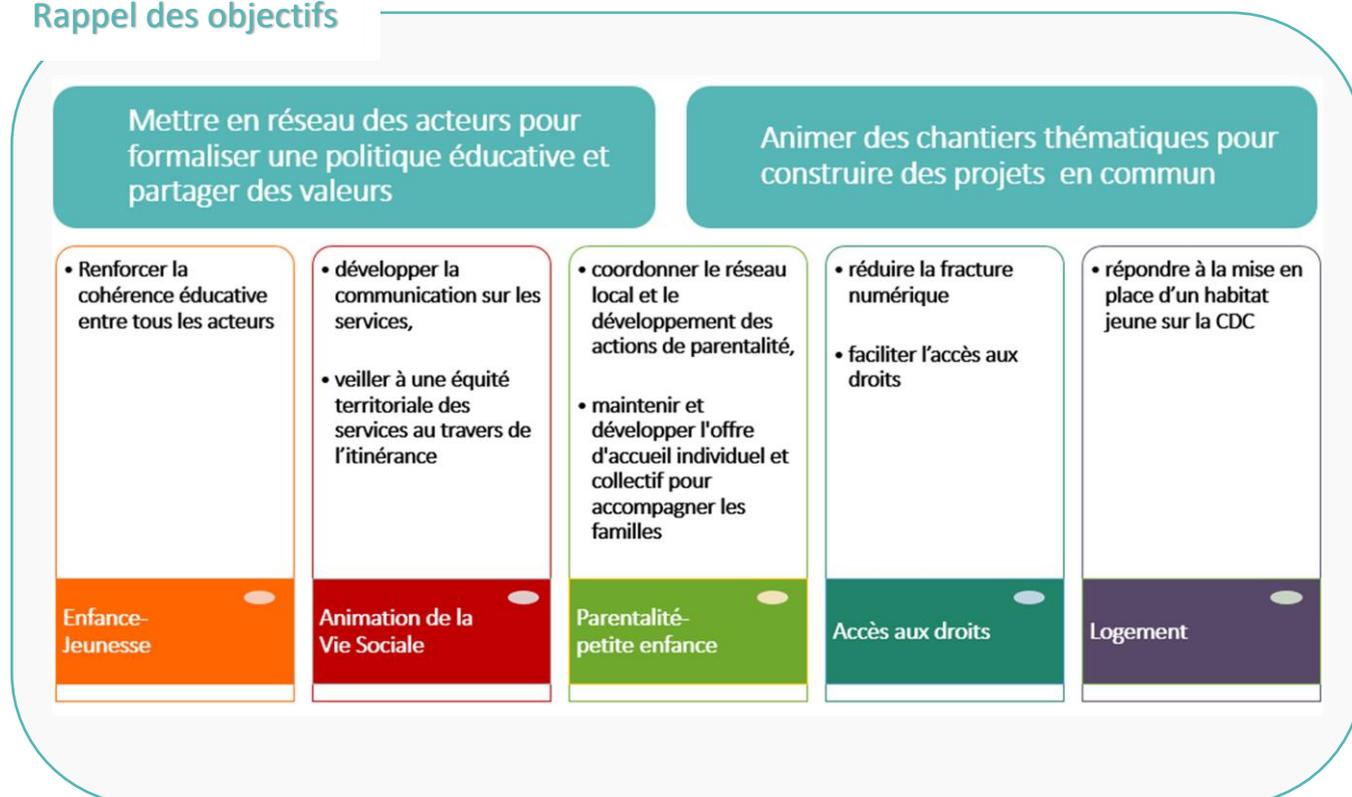
- Un comité de pilotage (COFIL) réunissant la CAF, l'intercommunalité (CDC-CIAS), les communes signataires
- Des réunions techniques entre la CAF et les référents de groupes thématiques
- Des réunions des groupes thématiques et dynamiques de réseaux.

L'objectif de ces groupes est d'enrichir le diagnostic, faire émerger des enjeux et proposer des actions concrètes à mener.

Rappel des enjeux



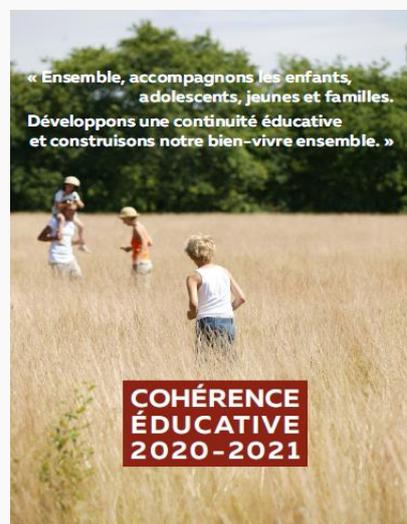
Rappel des objectifs



Renforcer la cohérence éducative entre les acteurs

Continuité de la dynamique antérieure (CEJ) et développement du réseau des acteurs enfance-jeunesse

- ⇒ Création d'un document de référence pour les valeurs partagées autour de la cohérence éducative
- ⇒ Elaboration du Projet Educatif de territoire 2021-2024
- ⇒ Communication auprès des jeunes à poursuivre :
 - lancement en 2021 de vidéos pour faire connaître les acteurs et leurs actions jeunesse
- ⇒ Participation des membres des groupes CTG à une chronique hebdomadaire sur Kollektiv'Radio : "CTG, CT génial, ...ce sera encore mieux"



développer la communication sur les services

- ⇒ Développement d'un support de communication :
<https://www.facebook.com/PAS.AESIA>

veiller à une équité territoriale des services

- ⇒ Développement d'un Espace de Vie sociale itinérant nommé AESIA (Agrément juin 2020)



- ⇒ 2021 : Evaluation des projets sociaux du pôle animation sociale et d'AESIA pour le renouvellement de la demande d'agrément Centre social et EVS



Petite Enfance

maintenir et développer l'offre d'accueil individuel et collectif

⇒ Une offre d'accueil diversifiée avec une augmentation récente du nombre de places :

- Ouverture d'une halte-garderie : 10 places (juin 2019)
- Extension de places sur le multi-accueil : + 6 places (sept. 2021)



⇒ Relais Petite Enfance



- présent sur l'ensemble du territoire avec 5 lieux d'accueils
- nouveaux logo et plaquette

Parentalité

coordonner le réseau local et le développement des actions de parentalité

- ⇒ Démarche du réseau suspendue en raison de l'absence de référent.
- ⇒ Nouvelle dynamique reprise début 2021 et animée par le binôme référent famille du PAS et directrice de la MPE
- ⇒ Nécessité d'interroger les intervenants autour de la parentalité sur les constats nouveaux émergents suite à la pandémie.
- ⇒ Restitution des résultats aux partenaires et identification des nouvelles priorités (juin 2021)

* * * * *

- ⇒ Ouverture d'un espace de rencontre (janv. 2020)



Réduire la fracture numérique et faciliter l'accès aux droits

- ⇒ Ouverture en 2019 d'une Maison France Services à L'Aigle
- ⇒ Constitution du réseau des acteurs :
 - Interconnaissance
 - Programmation d'un Forum interprofessionnel sur le thème « Le numérique et l'accès aux droits » en juin 2021
- ⇒ Permanences nouvelles co-animées par l'animateur de l'espace numérique du pôle animation et l'écrivain public



Répondre à la mise en place d'un habitat jeunes

- ⇒ 2019 - Etude d'opportunité et de faisabilité d'une offre de logement provisoire sur le territoire réalisée par le cabinet « Terre d'avance » auprès de la CDC.
- ⇒ Création d'un Service d'Information et d'Accueil du Demandeur (SIAD)
- ⇒ Construction d'un support de communication pour les demandeurs de logement en réflexion
- ⇒ Ouverture par la Mission Locale de la PIOL, Point Information Logement Autonome (juin 2019) pour les jeunes de 16 à 30 ans
- ⇒ Poursuite de l'identification de bailleurs pouvant accueillir un habitat jeunes

Le diagnostic, un état des lieux du territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Ces principales caractéristiques, ses atouts et faiblesses.
Perspectives d'avenir et opportunités pour la collectivité.

Portrait territoire

L'armature du territoire :

- ▶ L'Aigle, Ville pôle, concentre emplois commerces et services
- ▶ Les pôles secondaires de Moulins la Marche et La Ferté en Ouche structurent des bassins de vie locaux
- ▶ Les communes de la Risle, sous l'influence de L'Aigle, présentent un nombre de services et d'habitants importants
- ▶ Les communes rurales, sous l'influence des pôles

Densité faible : 47,3 habitants/ km², 2 fois inférieure à la moyenne nationale et normande.

Superficie : 546,5 km²

Territoire classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et comportant un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)

32 communes de
71 à 8 019 habitants



Population

- ▶ 25 823 habitants (2018), soit 9,12 % de l'Orne
- ▶ Baisse de la population depuis 2007 de - 2,69 %

Près d'
1/4

de la population
a moins de 20 ans

Une jeunesse en recul

- ▶ Courbe des naissances de nouveau positive (2020)
- ▶ Arrivée de nouvelles familles avec très jeunes enfants nés hors CDC.
- ▶ La part des jeunes de moins de 24 ans = 27,1 %
- ▶ La part des plus de 65 ans = près d'un quart de la population.
- ▶ Indice de jeunesse en constante diminution depuis les années 2000 = 0,72 en 2018 (0,67 sur L'Orne)
- ▶ Indice de vieillissement = 108 en 2018.

1
habitant
sur 10

a 75 ans ou plus

Une croissance du nombre des ménages d'une personne seule et du nombre de familles monoparentales

37,8%

des ménages sont constitués
d'une seule personne

Près d'
1

ménage sur 10 est une
famille monoparentale

- ▶ +3 % de ménages depuis 2008
- ▶ 2,12 personnes par ménage
- ▶ 50,8 % ménages avec familles
- ▶ 9,5 % de familles comptant au moins 3 enfants
- ▶ Ménage : 18 % des familles monoparentales avec très jeunes enfants

Ménages dont le profil
professionnel évolue

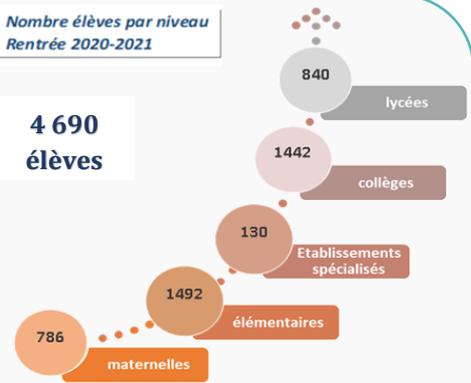
PART DES MENAGES	
20,5 % Ouvriers = + 4,1 %	2,3 % Agriculteurs = - 7%
15 % Employés = + 74%	4,3 % Artisans, commerçants... = - 26,8 %
11,7 % Professions intermédiaires = + 6,1 %	3,8 % Cadres, professions intellectuelles = - 24,3 %
5,6 % personnes sans activité = + 15,3 %	36,8 % Retraités = - 6,9 %

Education

- ▶ Nombre d'enfants scolarisés en diminution
- ▶ Fermeture de classes à la rentrée 2021-2022
- ▶ 2 classes dispositif « moins de 3 ans »
- ▶ Entre 17 et 20 % des enfants fréquentent les garderies des écoles
- ▶ Part de population non scolarisée diplômée en évolution entre 2008 et 2018, passant de 60,4 % à 70,8 %

Nombre élèves par niveau
Rentrée 2020-2021

4 690
élèves



Une offre diversifiée

- ▶ Offre d'accueil du jeune enfant diversifiée (individuelle et collective), et le relais petite enfance couvre toutes les communes de la CDC.
 - ▶ Structures de l'animation sociale présentes sur la ville pôle et sur le secteur rural.
 - ▶ Structures de loisirs pour enfants et jeunes présentes sur plusieurs communes
 - ▶ Equipements en faveur de la parentalité implantés sur l'Aigle mais intervention en itinérance.
- ⇒ La co-éducation à accompagner
- Des professionnels démunis face aux profils des publics et des familles très divers
 - Des passerelles intersecteurs à consolider

Zoom sur les populations allocataires

Une précarité grandissante

- ▶ 44,9 % de la population est allocataire d'au moins une prestation
- ▶ 2670 familles allocataires dont 61,83 % ont + de 2 enfants
- ▶ 9,5 % des allocataires ont moins de 25 ans
- ▶ 59,6 % des familles monoparentales ont des bas revenus
- ▶ 35,2 % des allocataires ont un revenu inférieur au seuil des bas revenus (dont 19,18 % sur L'Aigle)
 - 47,13 % de familles avec enfants, dont 27,66 % de familles monoparentales
- ▶ 56 % des allocataires vivent avec un revenu garanti (RSA, PPA ou AAH)
 - 10,4 % bénéficient de l'AAH



Les enjeux en termes de dynamiques socio démographiques et éducatives :

- Enrayer le déclin démographique
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Poursuivre le développement de la politique éducative
- Renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles

Insertion / emploi

D'importantes inégalités sociales

- ▶ Revenu fiscal de référence : 19 980 € (2018)
- ▶ Le rapport inter décile s'établit à 2,9

Population active

- ▶ Près de 20% des jeunes de 15-24 ans sont déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion, soit sans emploi ou sans formation (19,6% contre 18,1 % pour l'Orne)
- ▶ Indice de concentration de l'emploi : 96,9 emplois pour 100 actifs occupés
- ▶ **Taux d'activité = 73,2 %**
- ▶ 41,71 % d'habitants actifs dont 14,5% en emploi non temps plein
- ▶ 2/3 des actifs sont employés / ouvriers à part égale
- ▶ 30,1 % travaillent dans leur commune de résidence
- ▶ Moyen de transport principal : 83,7 % voiture / 6,3 % à pied

Précarisation de l'emploi

- ▶ 25,6 % femmes, dont les plus jeunes, contre 6,7 % hommes, occupent un emploi à temps partiel
- ▶ 15,1 % des salariés en emploi précaire, dont 17,5 % concernent les femmes
- ▶ **Taux de chômage : 7,5 %** (1er trim. 2021 - Bassin L'Aigle-Mortagne) [14,5 % en 2018 - Pays de l'Aigle]
- ▶ 14 % des demandeurs d'emploi ont - de 25 ans, 29,2 % ont 50 ans et +.
- ▶ 50,9 % sans emploi depuis plus d'un an.

Fragilisation des ménages

- ▶ 14,72 % des allocataires ont bénéficié de la prime d'activité dont 69,5 % avaient des revenus inférieurs au seuil de bas revenus.
- ▶ **Taux de pauvreté = 16,7 %** (26 % sur L'Aigle) (2018)
- ▶ En 2017, 8,8 % des Ornais de 75 ans et plus vivent en dessous du seuil de pauvreté.

ZOOM SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE

- ▶ Taux de pauvreté de 62,7 % (moyenne de l'ensemble des QPV : 43,5 %)
- ▶ 185 demandeurs d'emploi (1er trim. 2021), soit + 5,1 % en un an, et 12,4 % ont moins de 26 ans.

Les enjeux en termes de dynamiques socio-économiques :

- Mener une réflexion sur les mobilités
- Accompagner les employés pour une durabilité dans l'emploi
 - Adapter les formations aux besoins du territoire

Une accessibilité du territoire à développer

- ▶ Des problématiques de mobilité dues à la distance des établissements de soins
- ▶ Des problématiques plus fortes de mobilité pour les publics précaires, parfois malgré des distances moindres
- ▶ Des problématiques de mobilité pour les seniors
- ▶ Un territoire apparaissant pour les acteurs départementaux et régionaux comme peu accessible

Des indicateurs de santé dégradés

- ▶ Une espérance de vie plus faible
- ▶ Des problématiques liées à l'activité circulaire
- ▶ Une surmortalité liée à l'alcool
- ▶ Les addictions et la santé mentale sont des problématiques fortement multidimensionnelles (enjeux sociaux, familiaux, accès au droit et à l'emploi)
- ▶ L'addiction et la santé mentale, deux enjeux étroitement liés
- ▶ Des structures sociales exprimant des difficultés dans l'accompagnement de personnes souffrant de problématiques de santé mentale et de problématiques d'addictions
- ▶ Des leviers en promotion de la santé sur les enjeux de santé mentale et d'addiction autour du développement des compétences psychosociales.

L'éducation, un enjeu essentiel

- ▶ Un enjeu transversal à de nombreux acteurs : l'Education Nationale, les parents, les acteurs du périscolaire, ainsi que divers acteurs institutionnels et associatifs.
- ▶ Une volonté de coordonner les actions éducatives (CESCI, groupe cohérence éducative)
- ▶ Le travail sur les Compétences Psychosociales dès l'enfance permet un travail transversal sur de nombreuses problématiques de santé
- ▶ Un faible niveau d'éducation sur les territoires
- ▶ La parentalité, enjeu essentiel en prévention de la santé, encore à développer.

Un accès aux soins insuffisant

- ▶ Un manque de médecins généralistes et spécialistes amené à s'accroître.
- ▶ Des difficultés particulières dans l'accès aux urgences psychiatriques et d'organisation des soins
- ▶ Un accès aux soins amoindri et une surutilisation des soins hospitaliers
- ▶ Un travail de coordination en construction des réseaux, acteurs et structures de promotion de la santé

Les enjeux en termes de santé :

- ▶ Renforcer l'accès aux soins de 2^{ème} recours (offre spécialisée), offre médico-sociale en direction des publics les plus fragiles
 - ▶ Renforcer l'offre de 1^{er} recours
 - ▶ Apporter une réponse aux besoins en santé mentale
- ▶ Développer et renforcer les actions de prévention et promotion de la santé : faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap, améliorer les conditions de maintien à domicile, ...

- ▶ Lutter contre les inégalités sociales de santé
- ▶ Problématiques de santé mentale et d'addictions
- ▶ Accompagner la réduction de la surmortalité liée aux maladies cardio-vasculaires

SPECIFIQUE PROMOTION
DE LA SANTE

Synthèse du diagnostic Petite Enfance 0-3 ans

DES BESOINS TOUJOURS RENOUVELES

Une population familiale :

- ▶ Natalité en légère hausse : 239 naissances
- ▶ Nombre de familles nouvelles avec très jeunes enfants arrivant sur le territoire
- ▶ 639 familles avec enfants de moins de 3 ans
- ▶ Nombre d'enfants de moins de 3 ans qui tend à baisser, soit 2,5 % de la population
- ▶ 662 enfants CAF de moins de 3 ans.

L'activité des familles en hausse :

- ▶ Augmentation du nombre de demandes de familles dont les deux parents travaillent auprès du multi-accueil
- ▶ Augmentation du nombre de familles en situation d'insertion

UNE OFFRE D'ACCUEIL EN MUTATION

Une couverture globale en augmentation mais inférieure au département : 61,8 % contre 68 %

Une part importante en accueil collectif : 76 places en sept. 2021 en structures collectives

Un accueil individuel prédominant mais en nette diminution :

- ▶ Près de 55 % de l'ensemble des places
- ▶ 312 places à temps complet et 51 en accueil périscolaire proposées par 124 assistants maternels agréées en 2021
- ▶ Un nombre de professionnels en diminution : - 26% en 10 ans.

CONSTATS

- ▶ Départ massif en retraites et prochains sur certains secteurs
- ▶ Des assistants maternels au chômage
- ▶ Le manque d'attrait pour le métier d'assistant maternel
- ▶ Des structures d'accueil collectif complètes
- ▶ Naissances moindres mais de nombreuses demandes de familles nouvelles sur le territoire
- ▶ Pas ou peu de propositions nouvelles offres (ex : MAM)
- ▶ Peu de solutions pour le périscolaire, le mercredi et pour des horaires atypiques
- ▶ Un accueil d'enfants à besoins spécifiques à penser
- ▶ Des passerelles à consolider entre les différents temps d'accueils de l'enfant : scolaire, péri et extrascolaire.

Enjeux

1

POURSUIVRE LE DEPLOIEMENT DE
L'OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF

2

CONSOLIDER L'OFFRE D'ACCUEIL
INDIVIDUEL

3

FACILITER LE PARCOURS DE L'ENFANT,
DE LA FAMILLE

4

ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DE
LA COHERENCE EDUCATIVE

UN TERRITOIRE FAMILIAL EN MUTATION

Une population familiale

- 3 689 familles avec des enfants de moins de 25 ans, soit 50,8 % des ménages
- **26,3 % de familles avec 2 enfants et plus**
- Familles allocataires CAF : 33,2 % couples avec enfants et 16,25 % familles monoparentales

Une augmentation conséquente des familles monoparentales

- Soit + 40,6 % entre 2008 et 2018
- 1 133 familles monoparentales en 2018, soit 9,5 % des ménages
- 18 % ont des enfants de moins de 3 ans

Des familles plus vulnérables

- 39 % des foyers allocataires vivent en dessous du seuil de bas revenus dont :
 - o 19,18 % des familles présentes sur L'Aigle
 - o 47,13 % sont des familles avec enfants
- 35,3 % des enfants de 0-2 ans vivent dans une famille à bas revenus (27,4 % sur l'Orne)

CONSTATS

- ▲ Une méconnaissance par les publics des services, des activités de prévention, petite enfance ou handicap.
- ▲ Une méconnaissance par quelques professionnels et par les familles des modes de garde, de structures de loisirs...
- ▲ Une difficulté pour les familles d'identifier les partenaires vers qui se tourner.
- ▲ Des difficultés pour certaines familles de se saisir des informations transmises pour participer à des actions ou rencontrer des acteurs.
- ▲ Un dynamisme existant mais un manque de concertation, de lisibilité et de coordination entre les acteurs et les partenaires locaux agissant sur le volet social, éducatif, médico-social...
- ▲ Une difficulté de rencontrer et toucher les publics les plus éloignés, (publics fragiles, précaires, invisibles, difficulté de mobilités psychique et/ou physique...)
- ▲ Une fragilisation amplifiée des familles du fait du contexte sanitaire.
- ▲ Pas de lieu d'accueil et de ressources identifié pour les familles et les professionnels.

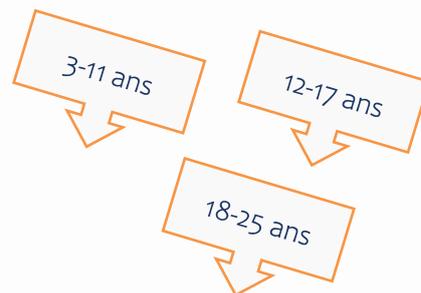
Enjeux

- 1 POURSUIVRE LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS
- 2 UNE OFFRE SUR LA PARENTALITE IMPORTANTE MAIS MECONNUE ET A RENFORCER
- 3 IDENTIFIER UN LIEU RESSOURCE ET CONSTRUIRE LE PROJET DE « MAISON DES FAMILLES »

DES BESOINS RENNOUVELES

Une part significative de 5-24 ans : 22,4 %

- ▶ 3153 enfants en 2018, (soit 12,2 % de la population)
- ▶ 1510 jeunes de 15-19 ans (5,8 %)
- ▶ 1123 jeunes adultes (4,3 %)



UNE OFFRE D'ANIMATION ENFANCE COUVRANT LE TERRITOIRE

- ▶ Une offre riche et variée, de qualité
- ▶ Des extensions d'accueils pour les moins de 6 ans à explorer
- ▶ Des difficultés à stabiliser l'encadrement des accueils

&

UNE OFFRE JEUNESSE EN EVOLUTION

- ▶ Un public difficile à capter et une fréquentation fluctuante, notamment pour les 11-13 ans
- ▶ Des initiatives locales de jeunes à accompagner
- ▶ Un accompagnement spécifique demandant une régularité dans l'offre pour maintenir une dynamique

ACCOMPAGNEES PAR DES ACTEURS MULTIPLES

- ▶ La Mission locale
- ▶ La MJC
- ▶ La Maison des ados
- ▶ Le Pôle animation et Aesia

CONSTATS :

- ▶ Des fragilisations nombreuses auprès des jeunes accentuées par la pandémie :
 - Problématiques de santé, de décrochage scolaire, de harcèlements sur les réseaux sociaux....
- ▶ Des demandes d'accompagnement de familles et de jeunes grandissantes auprès des professionnels
- ▶ Un lien social, un accompagnement au développement personnel et à l'autonomie à soutenir
- ▶ Des situations familiales diverses plus nombreuses (monoparentales, recomposées, fragilités sociales...)
- ▶ Une présence grandissante du numérique : accès facilité à l'information, inégalités, surexposition aux écrans
- ▶ Une désaffection pour une inscription sur des initiatives citoyennes
- ▶ Des difficultés de recrutement d'animateurs
- ▶ Des passerelles à renforcer entre les différents temps de l'enfant/du jeune : scolaire, péri et extrascolaire
- ▶ Des réponses prochaines émergeant dont un projet jeunesse en construction entre les communes de Aube et Rai

Enjeux

- 1 CONSOLIDER LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS
- 2 CONFORTER LA COHERENCE ET CONTINUITE EDUCATIVE ENTRE LES ELUS, PROFESSIONNELS ET AVEC LES FAMILLES
- 3 CONFORTER ET SOUTENIR LES ENGAGEMENTS DES JEUNES
- 4 DEVELOPPER L'OFFRE JEUNESSE

DES BESOINS RENOUVELES

- Des disparités d'offres et de propositions suivant les communes
- Des habitants, tout publics confondus, en demandes d'animations et d'activités variées mais aussi forces de propositions
- Isolement de nombreuses personnes plus marqué en milieu rural
- Des besoins d'accompagnement exprimés autour du numérique, et autour de difficultés de mobilités
- Difficulté de proposer des actions et interventions sur certaines communes malgré des besoins exprimés par les habitants, les élus.
- Difficulté pour déconstruire la vision négative du quartier de la Madeleine sur lequel est implanté le centre social.
- Difficulté à communiquer sur les activités nombreuses des structures et à les valoriser.

UNE OFFRE RENFORCEE

- **Développement d'un projet d'Espace de vie sociale itinérant, intitulé AESIA**, satellite du centre social sur le territoire rural de la CDC.
 - Meilleure visibilité du centre social, des services du CIAS.
 - Déploiement des propositions d'actions sur les communes : ludothèque, animations diverses, RAM, et de nouvelles très attendues ...
 - Accompagnement des interventions / actions des partenaires auprès de la population rurale.
- **Réalisation d'une veille sociale permanente** croisée entre les élus et partenaires, et grâce aux rencontres lors de la mise en place d'actions collectives
- Identification d'AESIA par les élus et partenaires comme coordinateur de l'animation locale sur le territoire rural.
- **Stabilité du référent famille** depuis mars 2020 pour apporter sérénité auprès des agents du centre social, et impulser une nouvelle dynamique autour des actions de soutien à la parentalité.

Enjeux



UNE OFFRE DE LOGEMENTS A ADAPTER

- ▶ Parc de logements anciens et vétustes (entretien, salubrité et performances énergétiques)
- ▶ Parc faible en petits et moyens logements
- ▶ 12,8 % de logements sociaux, principalement concentrés sur la ville pôle et sa périphérie, dont 31,7 % sur le QPV.
- ▶ Une fragilisation grandissante des ménages sollicitant un logement social :
 - 25 % avec ressources inférieures au 1^{er} quartile.
 - 57% ménages sans enfants et 30 % ménages avec 1 ou 2 enfants, dont :
 - 45 % des ménages sans personne à charge
 - 22 % de femmes seules et 7 % d'hommes seuls avec personnes à charge
- ▶ 48 % de la population allocataire perçoit une aide au logement

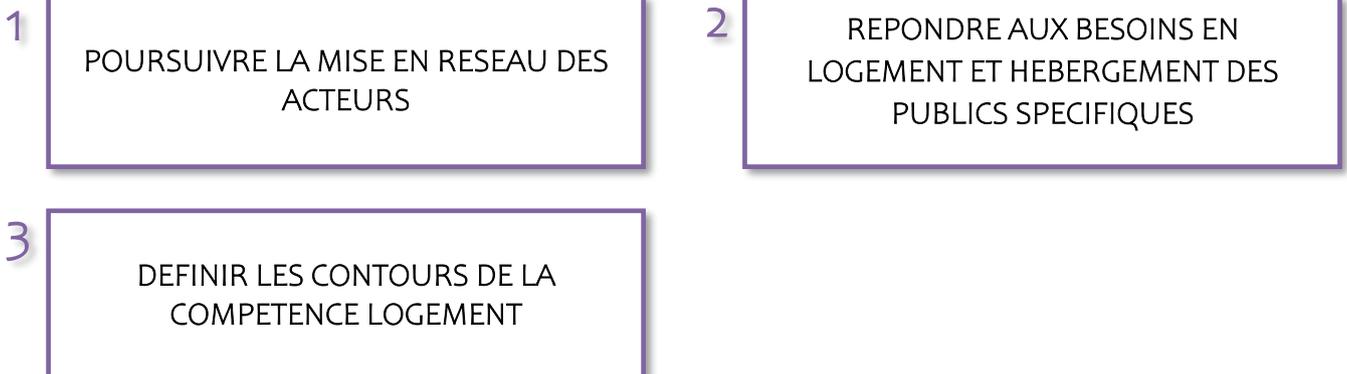
UNE OFFRE D'HEBERGEMENTS POUR LES AINES SATISFAISANTE

- ▶ Sur une population de près d'1/4 de personnes de 60 ans et plus, 45,9 % des personnes de 75 ans et plus vivent seules dans leur résidence principale
- ▶ Une offre d'hébergement dédiée aux personnes âgées conséquente
- ▶ 8,5 % des 75 ans et plus vivent en établissement pour personnes âgées

CONSTATS

- ▶ Une carence de logements provisoires et adaptés pour des publics spécifiques : stagiaires, alternants, étudiants, jeunes en mobilité professionnelle, femmes victimes de violences...
- ▶ La taille des logements en inadéquation partielle avec les besoins de la population
- ▶ Une large part de personnes âgées vivant seules, avec des situations sociales et d'habitats préoccupantes
- ▶ Le quartier prioritaire en mutation, des populations inquiètes quant au relogement :
 - ⇒ Une répartition de logements sociaux à accompagner

Enjeux



L'EVOLUTION DU PAYSAGE INSTITUTIONNEL

Une multitude de strates et d'acteurs

Offre de services administratifs riche
Mais pas toujours lisible

Une dématérialisation croissante des services et des démarches

Des inégalités et une fracture numérique accrue

Des réglementations et démarches complexes

Des situations de non recours accentuées

UNE OFFRE D'ACCES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUX OUTILS NUMERIQUES VARIEE

Un maillage territorial varié de services de proximité à différentes échelles :

CIAS, Maison France Services, Mairies
Centre social et EVS
Services sociaux...

Ecrivain public...
Mission locale, CAF...

Mais des dispositifs en faveur de la mobilité absents : de fortes problématiques de déplacement pour les personnes âgées, pour les ménages « non motorisés », pour les jeunes

CONSTATS AUPRES DES PROFESSIONNELS

- Nombreux professionnels pour accompagner les habitants dans leurs démarches
- Besoin de mieux se connaître, d'avoir les informations actualisées pour travailler en complémentarité et orienter efficacement les usagers
- Nécessité de préserver un contact humain et une proximité

BESOINS DES HABITANTS

- Avoir connaissance des services existants
- Accéder aux services administratifs et aux démarches en ligne

Enjeux

1

MAINTENIR LA DYNAMIQUE IMPULSEE

2

GARANTIR POUR TOUS L'ACCESSIBILITE
AUX SERVICES ET AUX OUTILS
NUMERIQUES

3

RENFORCER LES COMPLEMENTARITES
ENTRE LES ACTEURS

Schéma de développement 2022-2026

ACCOMPAGNER LES PUBLICS DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 1

Agir pour renforcer l'attractivité des services à la population, et la cohérence entre les interventions

1.

Poursuivre le maillage du territoire en renforçant les synergies et coopérations

2.

Assurer une couverture optimale des services

3.

Offrir un environnement de qualité aux différents publics

AXE 2

Poursuivre le développement d'une politique de soutien à la parentalité

1.

Maintenir et développer le réseau parentalité

2.

Créer un lieu ressource pour les familles et les professionnels

AXE 3

Assurer l'accès aux services de proximité pour tous et Soutenir les initiatives locales

1.

Favoriser l'accueil des publics à besoins spécifiques

2.

Favoriser l'accès au numérique

3.

Développer les proximités et soutenir les initiatives

AXE 1 AGIR POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES SERVICES A LA POPULATION, et LA COHERENCE ENTRE LES INTERVENTIONS

1. Poursuivre le maillage du territoire en renforçant les synergies et coopérations

1. Coordonner et accompagner les dynamiques de réseaux
2. Conforter le développement de l'observatoire social territorial
3. Promouvoir, renforcer la prévention et la promotion de la santé

2. Assurer une couverture optimale des services

1. Maintenir et développer une offre de garde 0-3 ans
2. Maintenir et développer une offre de loisirs enfance jeunesse
3. Accompagner les transformations sur le quartier prioritaire : réhabilitation centre social – accompagnement des habitants (relogement - ...)

3. Offrir un environnement de qualité aux différents publics

1. Promouvoir la politique éducative partagée intercommunale
2. Accompagner les 16-30 ans
3. Soutenir les accueils de loisirs pour l'obtention de la labellisation « Plan mercredi »
4. Encourager les structures de loisirs, d'hébergements, ..., à s'inscrire dans une démarche de « Eco-labellisation »
5. Obtenir le label « Crèche AVIP » pour la halte garderie

AXE 2 POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

1. Maintenir et développer le réseau parentalité

1. Poursuivre l'interconnaissance et le partage de culture commune
2. Développer les actions partagées

2. Créer un lieu ressource pour les familles et les professionnels

1. Structurer le futur espace ressources intercommunal avec l'ensemble des partenaires
2. Réaliser une enquête auprès des familles
3. Promouvoir le Relais Petite enfance comme guichet unique

AXE 3 ASSURER L'ACCES AUX SERVICES DE PROXIMITE POUR TOUS ET SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

1. Favoriser l'accueil des publics à besoins spécifiques

1. Développer les passerelles inter-établissements

2. Favoriser l'accès au numérique

1. Réaliser un diagnostic territorial numérique pour réaliser la cohérence
2. Développer les services numériques en itinérance

3. Développer les proximités et soutenir les initiatives

1. Développer l'animation territoriale en confortant la vie associative
2. Participer aux réflexions sur les mobilités
3. Renforcer la proximité avec les publics : aller vers

AXES TRANSVERSAUX

1. L'information, la communication
2. Structuration des services, formation
3. Les modalités de pilotage stratégique et opérationnel, le suivi de la CTG

Au service de tous, partout

